



PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mâcon, le 16 avril 2021

Nouvelles modalités de dépôt des demandes de titres pour les usagers étrangers en sous-préfecture de Chalon-sur-Saône

A compter du lundi 3 mai 2021, le service « séjour étrangers » de la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône accueillera les usagers **uniquement sur rendez-vous**, à prendre sur le site Internet des services de l'État : www.saone-et-loire.gouv.fr
(démarches administratives - prendre un rendez-vous en ligne - rubrique titre de séjour - sous-préfecture de Chalon-sur-Saône) > <https://www.rdv.saone-et-loire.gouv.fr/>

La sous-préfecture peut être contactée – notamment pour connaître l'état d'avancement d'un dossier en cours d'instruction- :

par courrier : sous-préfecture de Chalon-sur-Saône
28, rue du Général Leclerc -BP 30106
71321 Chalon-sur-saône cédex

ou

par courriel : sp-etrangers-chalon-s-saone@saone-et-loire.gouv.fr

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet des services de l'État en Saône-et-Loire : www.saone-et-loire.gouv.fr / démarches administratives / accueil des étrangers en Saône-et-Loire.

Bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

Tél : 03 85 21 80 64 / 81 59 / 82 80
Mél : pref-communication@saone-et-loire.gouv.fr



@Préfet71

1/1

196, rue de Strasbourg
71000 MACON